

Bassin thérapeutique hors service pour plusieurs semaines

Le bassin thérapeutique du site du Val-de-Ruz de l'Hôpital neuchâtelois a dû être mis hors service plusieurs fois pour des raisons techniques depuis son inauguration fin 2007. Les travaux intervenus suite au dernier incident en date ont mis en évidence des malfaçons dans l'étanchéité des goulottes. Des interventions importantes doivent intervenir pour corriger la situation ; elles nécessitent une mise hors service du bassin jusqu'en novembre 2009.

Le bassin thérapeutique du centre de traitement et de réadaptation de l'Hôpital neuchâtelois - Val-de-Ruz a dû être mis hors service à plusieurs reprises pour des raisons techniques depuis sa mise en fonction, en lien avec des problèmes de corrosion du fond mobile et de fuites d'eau au niveau des goulottes de récupération dans un premier temps, puis de condensation sur les monoblocs de ventilation entraînant des arrêts intempestifs.

Suite à la récente défectuosité d'un élément de filtrage, l'utilisation du bassin a dû être une nouvelle fois suspendue, sa remise en service étant prévue pour la rentrée d'août. La mise à sec du bassin nécessaire au déroulement des travaux a permis de déceler de nouvelles malfaçons dans l'étanchéité des goulottes de récupération d'eau des plages de la piscine, qui nécessiteront une intervention conséquente, ne permettant pas d'envisager une remise en service avant novembre prochain.

Ces travaux de changement du système de goulottes interviendront à partir du 10 août 2009. Liés à une malfaçon constructive, ils seront effectués, tout comme les précédentes interventions, sous la responsabilité de l'entreprise générale qui a réalisé la construction, au titre de travaux de garantie.

Pendant cette période, une navette transportera quotidiennement les patients de l'HNE - Val-de-Ruz dont la pathologie nécessite un traitement en piscine vers le site de La Chaux-de-Fonds, qui dispose d'un bassin thérapeutique. Les frais relatifs à ces transports ne seront, bien naturellement, pas à charge du patient.

L'HNE déplore cette nouvelle mise hors service, indépendante de sa responsabilité. Les partenaires externes locataires du bassin, qui subissent le même préjudice, ont été informés de ce contretemps. Une discussion avec chacun d'eux interviendra très prochainement.

Fontaines, le 28 juillet 2009